

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°44/2024

### OBJET : VOIRIE – RETROCESSION D'UN TERRAIN POUR LE PASSAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, VIGNE Amélie pouvoir à BRUNET Michel, ACHARD Laure, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita, PONSON Aline.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la réhabilitation d'une maison située impasse des Crêtes, un découpage de parcelle a été réalisé par GEOMETRI Selarl de géomètre-Expert afin de régulariser le tracé du chemin rural jusqu'à l'habitation, dans le but d'amener le réseau d'assainissement au droit de la parcelle.

### LE CONSEIL,

Considérant que cette portion du domaine public n'affecte pas les conditions de desserte et circulation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Déclasser la parcelle ZO 130 sans procéder à enquête publique,
- Procéder à un échange avec Madame Michelle DESMEURE par lequel la parcelle ZO 130 sera cédée à la commune et il lui sera cédé en contre-échange la parcelle ZO 125.
- Charge Maître CROZAT Hervé, Notaire à St-Donat sur l'Herbasse de rédiger les actes administratifs nécessaires à cette régularisation,
- Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 26/11/2024  
Reçu en préfecture le 26/11/2024  
Publié le 26/11/2024  
ID : 026-200056547-20241125-DE\_2024\_44-DE

